



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'APT – 5 juin 2025

---

**Présents :** Pierre-Yves, Christelle, Valéry, Armelle, Julien, Gaëlle, Aymone, Mathieu, Vincent, Fanny, Amandine, Mélanie, Marie-Dorothée, Delphine, Mme Morgane, Mme Godenir

### 1. Ouverture de la réunion

Pierre-Yves, Président de l'APT, débute la réunion en présentant l'ordre du jour de la réunion et en proposant un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

### 2. Mot de la Directrice, Mme Godenir

Mme Godenir exprime sa satisfaction concernant l'année scolaire 2024-2025, qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Elle souligne le succès de la Fancy-Fair, saluée par de nombreux retours positifs malgré une météo capricieuse.

#### Événements de fin d'année :

- **Remise des diplômes des 6e primaires :** mercredi 2 juillet au Théâtre de Namur.
- **Diplômes des 3e maternelles et fête des 6e :** lundi 30 juin.
- Un apéritif commun sera organisé pour les deux années, suivi d'un souper pour les 6e primaires.

#### Conférence à venir :

Une conférence sur le thème du harcèlement aura lieu à Temploux le 14 novembre en soirée, ouverte aux parents des implantations de Temploux et Flawinne.

### 1. Retour sur les dernières activités

Pierre-Yves énumère les activités qui ont eu lieu depuis la dernière AG (détails en annexe) et invite les organisateurs présents à faire un bref débriefing.

Globalement, toutes les activités ont été une réussite. La présence des carabines laser pour le biathlon a été particulièrement appréciée. L'équipe espère que cela encouragera davantage de parents à participer à la course des adultes lors de la prochaine édition.

**À noter :** en raison de la coupe à blanc de la sapinière, la vente de sapins ne pourra plus être organisée dans le même lieu fin 2025.

Les comptes seront présentés lors de l'AG d'octobre.

### 2. Budget classes 2023 – 2024

Cette année le budget classe est de 10€/par élève.

Le bureau rappelle que les enseignants doivent faire valider, par le bureau, ce qu'ils souhaitent acheter avant d'effectuer toute dépense. Ceci afin de s'assurer que la dépense répond effectivement aux critères déterminés par l'AG. Si une dépense est réalisée en passant cette étape, l'enseignant prend le risque de ne pas être remboursé.

Les enseignants ont jusqu'à la fin de l'année scolaire pour utiliser ce budget classe.

### 3. Activités parascolaires

Le duo **Marie-Dorothée Warnier** et **Delphine Pans** prend désormais en charge les activités parascolaires. Un grand merci à elles ainsi qu'à Bénédicte pour son accompagnement !

Le programme 2025-2026 sera disponible prochainement.

L'Atelier Flofa, l'atelier peinture et le breakdance ne seront malheureusement plus au programme.

Sont maintenues les activités suivantes : Anglais, Eveil musical, Mini foot, Sport ballons et Tennis

À partir de **janvier 2026**, **l'utilisation des locaux scolaires deviendra payante**, y compris pour les activités de l'APT, suite à une décision communale.

Mme Godenir rappelle qu'elle doit recevoir le programme parascolaire avant la fin de l'année scolaire afin de le transmettre à la Gestion Immobilière de la Ville.

Une proposition est faite d'inviter l'AP de Flawinne à certaines activités pour favoriser les synergies.

### 4. Conseil de participation (CoPa)

La prochaine réunion du CoPa aura lieu le 19 juin.

Il s'agit de très chouettes réunions d'échange de 2 heures, communes aux deux implantations (Flawinne et Temploux).

Les mandats de Fanny, Audrey, Sophie et Florence arrivent à échéance.

- Fanny se représente pour 2 ans.
- Audrey devrait poursuivre (à confirmer).
- Aucun autre parent ne s'est manifesté.

Fanny et Audrey (sous réserve de confirmation) sont donc reconduites dans leur mandat. Merci à elles !

À la rentrée, le rôle du CoPa sera présenté dans chaque classe pour identifier deux suppléant-e-s. Fanny propose de réfléchir à une présentation claire et accessible.

### 5. Le bureau de l'APT

Les **élections du bureau** auront lieu lors de l'AG d'octobre. Plusieurs membres actuels sont sortants.

Les parents connaissant bien l'APT sont invités à en parler autour d'eux afin de susciter des vocations.

L'équipe actuelle est disponible pour échanger avec les candidats intéressés.

### 6. Activités à venir et nouvelles idées

- **Nuit à l'école** : En cette fin d'année, certaines classes d'enfants vont passer la nuit à l'école. L'APT offrira le souper.
- **Cadeaux de fin de cycle** : Cette année encore l'APT offrira une gourde pour les 3<sup>èmes</sup> maternelle et un T-shirt pour les 6<sup>èmes</sup> primaire ainsi qu'un drink pour les enfants et leurs parents.
- **Brocante de Temploux** : Nous espérons vous voir à nouveau très nombreux sur le **stand de l'APT**. Ambiance garantie ! L'appelle au bénévole se fera en juillet. Soyez attentifs !
- **Rentrée scolaire** : l'APT proposera, comme chaque année, boissons et gourmandises dans la cour.

Mme Godenir signale qu'on peut lui envoyer un « mot mallette » à transmettre aux parents par e-mail dès le 18/08.

- **Halloween** : Si certains parents sont désireux d'organiser le prochain Halloween, il faut qu'ils se manifestent le plus tôt possible auprès d'un membre du bureau.
- **Le projet « échasseurs »** : se poursuivra l'an prochain. Les parents des élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> recevront un courrier. Les joutes des fêtes de Wallonie auront lieu le 21 septembre 2025.

De nouvelles échasses doivent être fabriquées pour les entraînements.

- **Le projet « pochettes » pour les journaux de classe des primaires** : Ce projet n'a pas encore pu être initié. Fanny réfléchit à cela pour la rentrée et soumettra un devis au bureau. Elle signale qu'il lui reste encore 20 pochettes neuves pour les maternelles et que les pochettes à réparer peuvent lui être remises.
- **Le projet « secourisme »** : n'a pas encore pu être initié. Mme Godenir suggère que le bureau envoie un mail aux institutrices et instituteurs, par son intermédiaire, dès la rentrée (18/08) afin de les inviter à manifester leur intérêt auprès de l'APT.

## 7. Divers

- **Équipements sportif pour les récréations**

Comme déjà discuté à l'AG précédente, force est de constater que les équipements/jeux achetés avec l'argent du biathlon pour les temps de récréation sont trop vite abîmés/cassés/perdus.

Une rencontre avec NAMEXTRA sera organisée dès qu'un nouvel agent d'éducation aura été désigné afin de leur présenter notre projet de fourniture d'équipements pour les temps de récréation et de garderie. Cette rencontre sera également l'occasion d'échanger afin d'identifier si certaines choses peuvent être mises en place pour maximiser l'utilisation de ce matériel, et faire en sorte que ce matériel s'abîme moins vite (amélioration du stockage, surveillance quant à l'usage que les enfants font de ce matériel, ...).

- **Objets personnels**

Mme Godenir rappelle que les objets personnels sont **interdits** à l'école pour des raisons d'assurance (ex : diabolos).

- **Usage des écrans**

Mme Godenir rassure sur l'usage limité des écrans à l'école. Ce sujet a été abordé en réunion pédagogique.

- **Base de données de volontaires**

Julien propose de constituer une base de données de personnes externes (parents ou proches) pouvant intervenir en classe (témoignages, animations, lectures...) notamment lorsqu'un enseignant est absent.

Ces personnes devront fournir un **certificat de bonne vie et mœurs** ainsi qu'un **certificat d'aptitude physique**.

## **8. Clôture de la réunion**

Pierre-Yves remercie chaleureusement tous les participants pour leur présence et leur engagement. Un remerciement particulier est adressé aux parents investis dans l'APT pour leur dynamisme et leur contribution à la vie de l'école.

